

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUIN 2019

2019/32 - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

Il vous est présenté le Compte Administratif de l'exercice 2018. Le Compte Administratif est le document qui arrête les comptes d'un exercice, fait état des crédits ouverts, des réalisations. Il représente le bilan financier de l'ordonnateur.

Les opérations relatives à la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Crédits ouverts en 2018 :	6 971 129.30 euros
Dépenses réalisées en 2018 :	5 702 895.70 euros
Différentiel :	1 268 233.60 euros

Lors du vote du budget primitif 2018, la section d'investissement a été intégralement présentée en Autorisations de Programme et en Crédits de Paiement (AP/ CP) dans le cadre du dispositif d'optimisation de la gestion des crédits d'investissement communs à Lille Lomme et Hellemmes. Il n'y a donc pas de report de crédits de 2018 sur 2019. Les crédits non utilisés à la clôture de l'exercice 2018 sont, soit annulés, soit intégrés au budget primitif 2019.

Le taux de réalisation sur l'année 2018 est de 81,81 %, l'objectif de cette gestion en AP/CP est d'obtenir un taux de réalisation maximal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Crédits ouverts en 2018 :	8 533 921.18 euros
Dépenses réalisées en 2018 :	8 235 386.30 euros
Différentiel :	298 534.88 euros

Le différentiel en section de fonctionnement d'un montant de 298 534.88 euros fera l'objet d'une inscription au Budget Supplémentaire 2019.

ADOPTE A LA MAJORITE,

Contre : Mme ACS - M. HENRI (pouvoir)

Abstentions : M. DUEZ – M. MOMBOISSE.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme